MUNICIPALITÉ
de Saint-Joachim-de-Shefford

Publication du nombre de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français était exigé ou souhaitable au 31 décembre 2025.

En vertu de l'article 20.1 de la Charte de la langue française et de l'article 11 du Règlement sur la langue de l'Administration, notre municipalité est tenue de publier l'information suivante sur son site internet.

Nombre de postes – connaissance d'une autre langue que le français

- Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé. : 0
- Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre que le français est souhaitable. : 0

Publié le 19 février 2026

France Lagrandeur
Directrice générale et greffière-trésorière